

Note 24 : Impôts sur les bénéfices

Nous présentons notre provision pour impôts sur les bénéfices dans notre état consolidé des résultats, en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins de l'impôt sur les bénéfices, sauf dans le cas du rapatriement des bénéfices non répartis de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge fiscale ou l'avantage fiscal directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les capitaux propres. Par exemple, la charge fiscale découlant des gains provenant d'opérations de couverture relatives à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans les capitaux propres, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu – gain (perte) provenant de la conversion du montant net des investissements dans des établissements à l'étranger.

Les soldes d'impôts futurs inclus dans les actifs divers, soit 235 millions de dollars, et dans les passifs divers, soit un solde à zéro, au 31 octobre 2007 (respectivement 84 millions et 17 millions en 2006) représentent le montant cumulatif d'impôt applicable aux écarts temporaires entre la valeur de nos actifs et de nos passifs aux fins comptables et leur valeur aux fins fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux d'imposition qui, selon les prévisions, seront applicables au moment de la résorption des écarts. Les variations du solde des actifs et passifs d'impôts futurs découlant d'un changement de taux d'imposition sont comptabilisées dans les revenus de la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur.

Nous prévoyons réaliser nos actifs d'impôts futurs dans le cours normal de nos activités.

Composantes du solde des impôts futurs

(en millions de dollars canadiens)

	2007	2006
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	374 \$	396 \$
Avantages sociaux futurs des employés	233	224
Rémunération du personnel différée	176	197
Autres éléments du résultat étendu	67	–
Autres	33	14
Total des actifs d'impôts futurs	883 \$	831 \$
Passifs d'impôts futurs		
Bureaux et matériel	(168)\$	(255)\$
Prestations de retraite	(356)	(392)
Actifs incorporels	(81)	(83)
Autres	(43)	(34)
Total des passifs d'impôts futurs	(648)\$	(764)\$

Le revenu que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, est généralement assujéti aux impôts des pays concernés. Le revenu provenant de nos succursales à l'étranger est également assujéti à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ce revenu. Si nous devons rapatrier les bénéfices de certaines filiales à l'étranger,

nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces bénéfices. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas prévu dans un proche avenir, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôts futurs correspondant. Les impôts canadiens et les impôts étrangers maximaux qui seraient exigibles, aux taux en vigueur, si les bénéfices de toutes nos filiales étrangères étaient rapatriés, sont estimés à 599 millions, 583 millions et 532 millions de dollars au 31 octobre 2007, 2006 et 2005 respectivement.

Provision pour impôts sur les bénéfices (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005 1)
État consolidé des résultats			
Provision pour impôts sur les bénéfices			
– Impôts exigibles	214 \$	872 \$	784 \$
– Impôts futurs	(25)	(155)	90
	189	717	874
Capitaux propres			
Charge d'impôts découlant de :			
Gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	19	–	–
Pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	(86)	–	–
Couverture de la perte non réalisée provenant de la conversion du montant net des investissements dans des établissements à l'étranger	575	156	101
Autres	(37)	–	–
Total	660 \$	873 \$	975 \$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte de la modification de convention comptable décrite à la note 22.

Le tableau suivant établit un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'imposition prévus par la loi et les impôts sur les bénéfices qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'imposition effectifs et la provision pour impôts sur les bénéfices que nous avons comptabilisée dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2007		2006		2005 1)	
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition prévus par la loi, combinés du Canada et des provinces	838 \$	35,0 %	1 206 \$	34,9 %	1 160 \$	34,8 %
Augmentation (diminution) en raison des motifs suivants :						
Revenu exonéré d'impôt	(116)	(4,9)	(91)	(2,6)	(88)	(2,7)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'imposition différents	(493)	(20,6)	(332)	(9,6)	(211)	(6,3)
Impôt des grandes sociétés	–	–	–	–	4	0,1
Changement du taux d'imposition pour impôts futurs	2	0,1	(3)	(0,1)	–	–
Actifs incorporels non déductibles aux fins fiscales	10	0,4	10	0,2	13	0,5
Autres	(52)	(2,1)	(73)	(2,1)	(4)	(0,1)
Provision pour impôts sur les bénéfices et taux d'imposition effectif	189 \$	7,9 %	717 \$	20,7 %	874 \$	26,3 %

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte de la modification de convention comptable décrite à la note 22.

Composantes de la provision totale pour impôts sur les bénéfices (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005 1)
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	457 \$	494 \$	430 \$
Palier provincial	227	266	227
	684	760	657
Au Canada : Impôts futurs			
Palier fédéral	(70)	(110)	34
Palier provincial	(34)	(51)	9
	(104)	(161)	43
Total des impôts canadiens	580	599	700
À l'étranger : Impôts exigibles	93	268	228
Impôts futurs	(13)	6	47
Total des impôts à l'étranger	80	274	275
Total	660 \$	873 \$	975 \$

1) Les montants ont été retraités pour tenir compte de la modification de convention comptable décrite à la note 22.